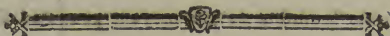
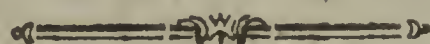
Etat du coeur de M. Imbert



[redacted] *M. IMBERT, Avocat du Roi à Montbriſon,* [redacted] *dans l'Aſſemblée Électorale,* le 16 *juin* 1790.

prononcé de vive-voix



MESSIEURS,

IL eſt des bienfaits dont la reconnoiſſance ne permet pas d'exalter le ſentiment, qui ne ſont pas du reſſort de l'eſprit, que le cœur ſeul peut ſentir; tel eſt celui de vos ſuffrages : c'eſt un bienfait pour moi bien péniblement glorieux.

Vous me lancez, Meſſieurs, dans la vaſte carriere que vient de s'ouvrir la liberté; puiſſe cette liberté, conforme aux vœux de notre bon Roi, Louis le Citoyen, confondre enfin cette Euménide qui en uſurpe le nom & ſe décele aſſez par les traits de ſang & de feu dont elle eſt défigurée.

Je vois, Meſſieurs, toutes les ronces dont eſt jonchée cette ſublime carriere; je preſſens tous les projets qui s'efforceront d'en obſtruer les diverſes iſſues; je ſuis pénetré de

toute la nullité de mes moyens pour l'administration.

Mon patriotisme, mes efforts, pourront-ils donc m'élever au niveau des importantes fonctions que vous m'appellez à partager avec ces hommes * qui ont fait jouir cette respectable assemblée de l'esprit d'ordre, de justice, de paix & d'égalité qui enrichit leur réputation ?

En leur décernant, Messieurs, par vos suffrages unanimes la couronne civique, vous avez acquitté envers eux la dette de tout le département de Rhône & Loire dont vous êtes les représentants. En me l'offrant, Messieurs, cette couronne civique, vous m'imposez la bien difficile obligation de la mériter.

---

* MM. Pesant & Viret, avocats, président & vice-président de l'assemblée électorale.

